



Consommation responsable : une opportunité pour l'emploi ?

Rapport du Conseil d'orientation pour l'emploi

Synthèse

La consommation des ménages se transforme, avec l'essor de nouveaux modes de consommation dits « responsables ». Les consommateurs affichent ainsi une **préférence accrue pour des produits plus respectueux de l'environnement, plus sains, plus éthiques, plus socialement responsables, « Made in local » ou « Made in France »**. Ces tendances vont se poursuivre, voire s'accélérer. Elles contribuent d'ores et déjà à modifier l'offre de produits. **Elles ont et auront des effets sur l'emploi**. Pourtant, cet impact sur l'emploi n'a jamais été étudié dans son ensemble.

Le Conseil en a donc évalué la nature et l'ampleur, en analysant les mécanismes à l'œuvre en vue de fournir aux acteurs publics et sociaux une grille d'analyse dans les domaines de l'emploi et de la formation.

Le rapport présente en particulier une étude quantitative inédite visant à apprécier les effets qu'aurait sur l'emploi une modification des comportements effectifs des consommateurs plus en adéquation avec les souhaits déclarés. Il a choisi de le faire pour le segment de la « consommation responsable » où l'écart entre préférences affichées et comportements effectifs est encore très marqué : le « Made in France ».

Juin 2018



1. De nouvelles tendances de consommation

Les différentes enquêtes convergent pour considérer que les consommateurs français souhaitent privilégier une consommation plus « responsable » – entendue ici comme ***tout comportement d'un consommateur qui, au moment de l'achat, de l'usage et/ou du rejet des biens et des services, arbitre, non seulement sur la base de critères d'intérêt privé (prix, qualité) mais aussi au regard de considérations collectives.***

Sans être inédites, ces préoccupations prennent aujourd'hui une ampleur nouvelle. Elles se traduisent par le développement :

- de nouvelles pratiques de consommation : des comportements motivés par la perspective d'un impact territorial positif de leurs achats (« **Made in France** », « **Made in local** » et **circuits courts**) ; des pratiques de consommation autour de l'usage et du cycle de vie du produit (**tri, recyclage, don, achat d'occasion, location entre particulier**) ;
- de nouveaux produits, qui occupent une place croissante dans les dépenses de consommation : **les produits « verts » ; le bio ; les produits issus du commerce équitable.**

2. Des pratiques qui ont un effet sur l'emploi dont le sens ne va pas de soi

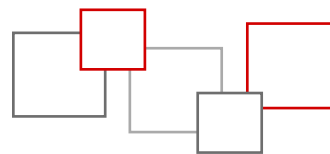
Les préoccupations relatives à l'emploi ne constituent pas la motivation première pour le développement de modes de consommation plus responsable. Elles restent néanmoins sous-jacentes et peuvent émerger spontanément sous différents aspects (« Made in France », circuits courts notamment).

Les mécanismes à l'œuvre sont divers, complexes et particulièrement difficiles à évaluer quantitativement

Avant toute chose, l'analyse doit se départir de l'idée simple selon laquelle ces nouveaux comportements seraient source d'une demande supplémentaire et qu'il suffirait de révéler ces gisements d'emplois latents afin de faire baisser durablement le chômage.

La théorie néoclassique dépeint le consommateur comme un individu rationnel, l'*homo œconomicus*, qui arrête ses choix de consommation de manière à augmenter le plus possible son bien-être individuel (*maximiser son utilité*) sous une contrainte de revenu (*la contrainte budgétaire*). **Dans ce cadre, l'évaluation des effets sur l'emploi d'un changement de comportement de consommation ne peut se limiter à une comptabilité du contenu brut en emploi des nouveaux biens et services ou de ceux pour lesquels la demande s'accroît.** En effet, l'existence d'une contrainte de revenu chez les ménages entraîne un effet d'éviction. La consommation d'autres biens va diminuer et l'effet net sur l'emploi va dépendre de l'intensité relative en travail des biens dont la consommation augmente et ceux dont elle se réduit. Cet effet d'éviction est renforcé si les nouveaux biens sont plus coûteux que ceux qu'ils remplacent.

Eclairante, l'analyse néoclassique du consommateur présente de sérieuses limites en ce qu'elle peine à expliquer certains comportements qui, selon ses préceptes, apparaissent irrationnels. D'abord, le consommateur dispose rarement de l'ensemble des **informations** pertinentes pour établir ses choix. Surtout, son comportement est affecté d'un certain nombre d'« **imperfections** », en particulier des *biais cognitifs*.



Les effets sur l'emploi d'un changement de consommation dépendent également de la compétitivité de l'offre. Deux scénarios peuvent être distingués :

- l'offre française de nouveaux produits est supposée compétitive et en quantité suffisante :
 - soit la consommation responsable vient en complément de la consommation traditionnelle, le développement de celle-ci conduit à une hausse de l'emploi ;
 - soit elle se substitue en partie à la consommation traditionnelle : l'emploi va augmenter dans le premier secteur au détriment du second. L'effet global est ambigu. Il va dépendre de l'intensité en travail des productions respectives.

- l'offre française est insuffisante ou non compétitive :
 - soit la consommation responsable vient en complément, alors le niveau d'emploi est inchangé ;
 - si la substitution est possible, elle conduira à une baisse de l'emploi dans le secteur « traditionnel » pour lequel la demande diminue.

Les pouvoirs publics disposent de leviers pour influencer la rapidité et l'ampleur des changements de pratiques de consommation, et par conséquent la puissance des effets induits en matière de production et d'emplois (information et éducation du consommateur, mécanismes financiers, réglementation, marchés publics, règles monétaires).

L'importance des effets de bouclage macroéconomique

Que les mouvements initiaux proviennent de l'offre ou de la demande, l'ensemble des effets induits, notamment les mécanismes indirects dits de « bouclage macro-économique » (impacts indirects sur d'autres secteurs, effets sur les revenus du travail, etc.), doivent être pris en compte afin d'apprécier l'impact réel final. Ces mécanismes importants sont toutefois particulièrement difficiles à quantifier.

D'un point de vue théorique, le résultat de l'analyse globale va aussi dépendre de la nature du chômage. Si, par exemple, le chômage est de nature « classique », lié au fonctionnement général du marché du travail, cela bridera d'éventuels effets positifs à long terme sur l'emploi. De la même manière, une évolution du comportement du consommateur pour privilégier une consommation locale peut avoir un effet emploi positif, direct ou indirect au niveau local sans prendre en compte les effets plus globaux sur l'économie et l'emploi, sur des territoires voisins ou au plan national.

3. De nombreuses études montrent un potentiel de développement de l'emploi d'une ampleur variable et selon divers canaux

Malgré leur croissance rapide, l'achat de produits de terroir, plus verts, ou encore bio, la revente d'occasion ou le réemploi sont encore loin – pour l'instant – de concerner l'ensemble des consommateurs et de concerner une part très importante de leur consommation. Mais d'ores et déjà, ces comportements ne sont pas neutres au regard de l'emploi. En modifiant la structure du panier de consommation des ménages, le niveau de dépenses pour certains produits ou encore leurs lieux d'achats, ces pratiques font évoluer l'offre productive et favorisent en cela l'emploi dans certains secteurs (en ayant, le cas échéant, un impact négatif dans d'autres).



Toutes les études sectorielles présentées dans cette partie sont en équilibre partiel et n'intègrent pas les effets de bouclage macroéconomique. Elles ne sauraient donc décrire à elles seules l'ensemble des effets sur l'emploi à moyen-long terme.

La consommation de produits locaux, de terroir ou labellisés « Made in France »

Les études existantes montrent que les circuits courts et la consommation de produits fabriqués près de chez soi sont des leviers de maintien et de création d'emplois dans les territoires concernés. Plusieurs raisons à cela: ils entraînent, chez les producteurs, des activités supplémentaires ; les structures qui permettent la vente en circuit court peuvent aussi être pourvoyeuses d'emplois ; ils peuvent enfin être des sources de créations d'emplois indirectes, en participant à l'attractivité notamment touristique du territoire mais aussi *via* l'effet multiplicateur local.

Cet impact positif n'est pourtant pas automatique puisqu'il implique que la préférence donnée à la proximité, qu'il s'agisse du choix des entreprises pour leurs fournisseurs ou de celui des consommateurs pour leurs achats, soit possible et durable. En outre, il n'intègre pas de potentiels effets plus négatifs : saturation des débouchés, sécurité des approvisionnements etc.

La consommation de produits « de terroir » (entendus ici comme les produits sous Appellation d'Origine Protégée/Appellation d'Origine Contrôlée ou Indication Géographique Protégée) est également favorable à l'emploi local. En effet, les exploitations agricoles concernées sont en moyenne plus intensives en emploi, et contribuent au maintien sur le territoire d'emplois indirects dans l'industrie agro-alimentaire et d'emplois induits (par exemple, dans le tourisme et dans la restauration).

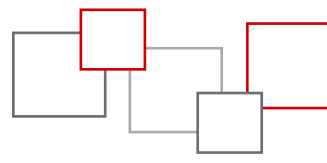
La consommation de produits « Made in France » a fait l'objet d'analyses divergentes tant dans la définition du périmètre du « Made in France » que dans les méthodes d'estimation des effets sur l'emploi. C'est d'ailleurs pour cette raison que le Conseil a souhaité réaliser une étude quantitative sur ce sujet (cf infra).

A titre illustratif : des études montrent qu'il faudrait 2,3 ETP par exploitation en circuit court contre 1,5 pour les exploitations en circuits longs ou encore que la production sous AOP nécessite 2,8 emplois directs pour 100 000 litres de lait traité, contre un emploi pour 100 000 litres pour l'ensemble de la laiterie française. Par ailleurs une étude a montré l'impact d'un magasin de producteurs sur son économie locale en retraçant les flux de dépenses, pour 100 euros de consommation chez ce magasin de producteurs, 260 euros circulent dans l'économie locale.

Les nouvelles pratiques d'achat, d'usage et de rejet

Les évolutions des pratiques des consommateurs en matière de mode d'acquisition, d'utilisation et de rejet des produits ont des impacts sur l'emploi dans des secteurs variés :

- en cherchant à consommer des produits moins générateurs de déchets et en triant leurs déchets, **les consommateurs contribuent à transformer la filière « déchets »** (la collecte, le traitement et le recyclage des déchets). Alors qu'on observe déjà une croissance des effectifs dans les activités de collecte, traitement et récupération des déchets, elle devrait se poursuivre ;
- bien que dans les faits, les consommateurs font moins appel à des services de réparation, **la volonté déclarée d'allonger la durée de vie des produits peut avoir des effets positifs sur les activités de réparation ;**
- le développement de **l'économie du réemploi et de la réutilisation** contribue positivement à l'emploi, en particulier dans les structures de l'ESS ;
- enfin **les pratiques – dites collaboratives – d'échanges et de location notamment entre particuliers ont des effets ambigus sur un grand nombre de secteurs.**



A titre illustratif, l'emploi dans les activités « cœur de l'économie circulaire » a progressé entre 2008 et 2013 avec un gain de 55 000 ETP (+11 %) mais aussi dans les activités « connexes » avec une augmentation de 58 000 (+12 %). Le recyclage de 10 000 tonnes supplémentaires de déchets se traduit par une création d'emplois allant de 3 à 11 ETP en fonction du type de leur valorisation (50 ETP pour les produits usagés complexes). Selon l'ADEME, le nombre d'emplois dans les activités de réemploi/ réutilisation des biens ménagers a plus que doublé entre 2012 et 2017, passant de 15 000 ETP à 35 000 ETP.

La consommation de produits « plus verts »

Les nouvelles aspirations des consommateurs ont un double impact sur l'emploi, comme l'avait déjà observé le Conseil dans son rapport de 2010 sur la croissance verte et l'emploi. D'une part, elles conduisent à une transformation du contenu des métiers, ces derniers intégrant progressivement des nouvelles qualifications et des compétences liées aux questions environnementales. D'autre part, elles sont susceptibles d'entraîner la création d'un nombre significatif d'emplois, notamment *via* les politiques de transition énergétique mises en œuvre qui intègrent ces nouvelles exigences, à la condition que l'offre soit compétitive.

D'ici 2030 ou 2050 (selon les études disponibles¹), les créations d'emplois devraient l'emporter sur les destructions, dans des proportions qui varient toutefois significativement selon les hypothèses retenues et les secteurs concernés.

Pour autant, la transition se traduira par d'importantes réallocations sectorielles, qui doivent être anticipées, tant pour rendre effectives les créations d'emplois potentielles que pour accompagner les salariés dont les emplois seraient menacés.

A titre illustratif, les métiers verts ont augmenté de 9,1 % (2,4 % pour les métiers verdissants) entre 2007 et 2012. Pour l'avenir, les scénarios prospectifs tablent dans leur majorité sur une progression de l'emploi pouvant aller jusqu'à 800 000 emplois selon le scénario ADEME 2030-2050. Ces nouveaux métiers peuvent être liés à l'émergence de nouvelles filières comme celles de la permaculture et de l'agriculture urbaine, mais aussi aux évolutions des attentes en matière de développement durable.

La prise en compte de critères éthiques et sociaux dans les achats

L'impact économique de la consommation de produits respectueux de principes éthiques et sociaux reste encore peu étudié. Le rapport du Conseil analyse les mieux documentés : le commerce équitable et certaines pratiques RSE.

La consommation de produits issus du commerce équitable « Nord-Sud a un impact neutre voire légèrement positif sur l'emploi en France. D'abord parce que ces produits sont rarement des substituts de produits français (café, cacao, coton), leur consommation n'induit pas une baisse de la demande en produits fabriqués en France. D'autres éléments soulignent que le commerce équitable « Nord-Sud » serait favorable à l'emploi notamment chez les transformateurs (torréfacteur, industrie textile) et chez les distributeurs. Le **commerce équitable « Nord-Nord »** (loi ESS de 2014) se situe dans un schéma différent. **En assurant une bonne rémunération des producteurs, ce système contribue à maintenir – et potentiellement à créer – des emplois dans l'agriculture et l'agro-alimentaire.**

Aucune étude n'a cherché explicitement à étudier le lien entre la mise en place d'une pratique RSE et le niveau d'emploi même si elles sont nombreuses à intégrer la question de la qualité de l'emploi et des relations sociales. Elles montrent qu'une stratégie RSE est en général associée à de meilleures performances économiques, qui elles-mêmes, tendent à être favorables à l'emploi.

¹ Quatre études sont analysées dans le rapport : celle, en équilibre partiel, de Philippe Quirion (à partir du scénario Négawatt), celles, en équilibre général du Trésor (modèle Mésange), de l'ADEME (scénario 2030-2050) et de l'OCDE (direction de l'Environnement).



La consommation de produits jugés « plus sains » : l'exemple du bio

La consommation croissante de produits issus de l'agriculture biologique s'est accompagnée au cours des 20 dernières années d'un développement rapide de l'emploi dans ce secteur que ce soit au sein des fermes, dans la transformation et la distribution et dans les activités annexes (conseil, contrôle, recherche). Parce que le contenu en emplois des exploitations biologiques est plus important que dans les exploitations conventionnelles², et que les destructions d'emplois potentielles sont limitées à un faible nombre d'emplois, la hausse de la consommation de produits biologiques pourrait entraîner des effets positifs sur l'emploi.

Néanmoins, faute d'une offre qui soit suffisante et compétitive, la hausse de la demande pourrait conduire à une croissance des produits importés.

La progression des emplois liés à l'agriculture biologique (production, transformation et distribution) est de 9,5 % en moyenne par an entre 2012 et 2017 (alors que le nombre d'emplois agricoles baisse de 1,1 % en moyenne par an entre 2010 et 2015), en accélération en dernière période avec une progression de 14% sur la dernière année. C'est notamment dans le secteur de la transformation et de la distribution que l'emploi a connu la plus forte croissance avec 19 400 nouveaux ETP entre 2012 et 2017, soit une hausse de près de 80 % en cinq ans.

4. Une étude du Secrétariat général du COE : quels effets possibles sur l'emploi d'une relocalisation d'une partie de la consommation des ménages ?

Objet de l'étude, portée et limites

Toutes les analyses du comportement des consommateurs convergent : elles mettent en évidence, tout à la fois, une appétence croissante des consommateurs pour des produits qu'ils jugent plus « responsables », et des comportements effectifs d'achat évoluant dans ce sens mais dans une moindre proportion.

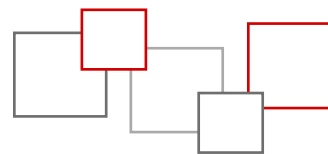
Le Conseil a souhaité pouvoir apprécier, au travers d'une étude quantitative, les effets qu'aurait sur l'emploi une modification des comportements effectifs plus en adéquation avec les souhaits déclarés. **Il a choisi de le faire pour le segment de la « consommation responsable » où l'écart entre préférences affichées et comportements effectifs est encore très marqué : le « Made in France ».**

Selon un sondage réalisé par l'IFOP en 2017, trois personnes interrogées sur quatre se déclarent prêtes à payer plus cher un produit qu'elles savent être fabriqué en France, notamment en raison de l'impact supposé positif que ce choix pourrait avoir sur l'emploi.

Bien entendu, la préoccupation « emploi » n'est pas le seul moteur de la préférence pour des produits « de proximité ». Le choix du consommateur tient en réalité à de multiples facteurs comme par exemple des préoccupations de sécurité sanitaire (dès lors que les consommateurs estimeraient que les produits français présentent plus de garanties) ou le souci de réduire les externalités négatives liées aux transports.

Si les consommateurs affichent dans les enquêtes d'opinion une préférence pour le « Made in France », leurs comportements sont différents : dans la pratique en effet, les importations de biens par les ménages

² Trois études différentes sont mobilisées dans le rapport pour étayer ce point : une étude de Bruley (2013), le travail de Sautereau et Benoit (2016) et l'étude de Massis et Hild (2016).



ont plutôt tendance à augmenter. Il est alors intéressant d'apprécier les conséquences que pourrait avoir une inflexion des comportements effectifs d'achat, en cohérence avec les intentions affichées.

En l'espèce, l'étude vise à évaluer les effets en termes de création et de destruction d'emplois que pourrait avoir une relocalisation en France de, par exemple, 10 % de la consommation de biens actuellement importés par les ménages. Ce pourcentage est purement conventionnel. D'un montant évalué à 11,2 milliards d'euros, il correspond à :

- moins de 1 % des dépenses finales de consommation annuelle des ménages, soit environ 33 euros par ménage et par mois ;
- environ 2 % de la valeur totale des importations de biens réalisées par les ménages et les entreprises en 2017 ;
- et environ un tiers de l'augmentation en valeur de ce total des importations de biens constatée l'an dernier.

Naturellement, cette étude ne constitue qu'un cadre d'analyse théorique et ne prétend pas décrire complètement la réalité des effets d'une transformation du comportement des consommateurs. Elle n'est pas à proprement parler une projection du comportement des consommateurs, pas plus qu'un scénario prospectif. Elle se fonde en effet sur de nombreuses hypothèses qui constituent autant de simplifications de la réalité, notamment :

- **il ne s'agit pas d'un modèle en équilibre général** : le bouclage sur les revenus et les prix n'est pas traité par l'analyse, qui néglige les effets induits par le changement du comportement du consommateur étudié (c'est-à-dire la relocalisation de la consommation de 10 % des produits finis importés). Ainsi, on fait l'hypothèse de rigidité des prix dans le court terme, et on ne considère pas que le revenu des ménages va augmenter si de nouveaux emplois sont créés ;
- **cette étude est réalisée toutes choses égales par ailleurs**, notamment s'agissant de l'offre et de la demande mondiale ;
- **les estimations se fondent sur une hypothèse dite de « stabilité de la structure productive »** : l'offre française est supposée toujours à même de répondre à une hausse de la demande de biens nationaux, sans baisse de stocks ni apparition de goulets d'étranglement ; les rendements marginaux du travail sont constants : il n'y a pas de gains d'échelle. C'est pourquoi les simulations réalisées ont du sens uniquement dans le court terme ;
- **l'analyse ne porte que sur les biens importés, non sur les services** ;
- **s'agissant, dans le second scénario, des destructions brutes d'emplois**, l'hypothèse retenue conduit à les localiser dans le seul secteur des services domestiques ;
- **partant d'une approche globale, l'analyse n'intègre pas la répartition territoriale de l'emploi.**

Les résultats de cette étude doivent donc être considérés avec prudence, mais sont éclairants sur la nature des effets à l'œuvre à court-terme. Elle fournit un cadre d'analyse quantitatif visant à illustrer les effets potentiels d'un changement du comportement du consommateur qui choisirait de réorienter volontairement une partie de sa consommation. **Si ses résultats, en équilibre partiel, ne sont pas généralisables au niveau macroéconomique, ils permettent de présenter les canaux par lesquels une modification du comportement du consommateur peut avoir des conséquences, au moins à court terme, sur l'emploi.**

L'étude et ses résultats

Afin d'estimer la valeur de la consommation à relocaliser, le Secrétariat général a exploité les données des douanes pour circonscrire un périmètre de 1 436 produits représentant la consommation de biens importés, tous pays confondus, par les ménages français.



La relocalisation de 10 % des biens consommés par les ménages français qui sont actuellement importés et qui seraient alors demain produits sur le territoire équivaldrait, toutes choses égales par ailleurs, à augmenter dans un premier temps la production française de 11,2 milliards d'euros.

Afin de quantifier les effets sur l'emploi de cette relocalisation de 11,2 milliards d'euros de production sur le territoire national, deux scénarios de comportements des consommateurs ont été testés, en mobilisant des données INSEE. Dans le premier scénario, les consommateurs ajustent les quantités consommées à due proportion de l'écart de prix entre prix importés et prix français. Dans le second, ils veulent consommer autant de produits qu'auparavant, et on fait l'hypothèse qu'ils consomment en conséquence moins de services.

Ces deux scénarios théoriques se présentent en quelque sorte comme des cas « polaires », la réalité du comportement de consommation des ménages dans cette hypothèse de relocalisation pouvant le plus probablement se situer entre ces deux options : une quantité consommée un peu réduite par rapport au comportement passé et un montant affecté légèrement augmenté si le consommateur y voit une démarche responsable.

Dans un premier scénario, les ménages réallouent les 11,2 milliards d'euros qu'ils ne consomment plus en produits importés sur des produits français équivalents. Ces derniers étant plus chers, de l'ordre de 2,4 milliards d'euros – compte tenu du fort écart de prix existant avec les produits des pays à bas coût –, les ménages doivent réduire les quantités totales consommées de ces produits anciennement importés. **Ils consomment moins en volume, mais plus de produits français. L'effet sur l'emploi est *a priori* positif.** L'étude estime le **potentiel de créations nettes d'emplois à environ 150 000 emplois.**

Dans un deuxième scénario, les ménages préfèrent consommer la même quantité de produits que ce qu'ils consommaient avant de relocaliser 10% de leur consommation, ils réduisent donc leurs dépenses pour d'autres postes de consommation – ici, les services. **Ils consomment donc autant de biens qu'avant, mais moins de services. L'effet sur l'emploi est *a priori* incertain.**

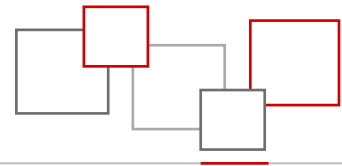
Les ménages réallouent toujours 11,2 milliards d'euros mais, pour pouvoir acheter la même quantité de biens qu'avant, ils doivent en outre dépenser 2,4 milliards d'euros de plus. Cette consommation supplémentaire en biens est à l'origine de la création de 190 000 emplois.

Mais les 2,4 milliards d'euros qu'ils allouent à l'achat de la même quantité de produits, ils ne les dépensent plus dans les services. Cette réduction de la consommation dans les services est alors à l'origine de la destruction de 35 000 emplois.

Dans ce second scénario, les effets bruts de création et de destruction se conjuguent : le solde net est positif et s'élève à 155 000 emplois.

L'étude montre ainsi que, quel que soit le comportement du consommateur, qu'il préfère maintenir la quantité de produits consommés ou qu'il la réduise pour neutraliser l'écart de prix, l'effet sur l'emploi à court terme serait positif et de l'ordre de 150 000 emplois. Il est permis de considérer que ces créations nettes d'emploi auraient un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie, mais il importe aussi de prendre en compte l'ensemble des effets de bouclage en équilibre général (notamment à travers les prix et les revenus).

Comme cela a été indiqué, cette étude n'est qu'un cadre d'analyse et ne vise pas à estimer à l'unité près les effets sur l'emploi d'une relocalisation d'une part de la consommation des ménages. Pour autant, en reposant sur une exploitation combinée des données de consommation et une analyse en termes de contenu



en emploi, cette étude suggère qu'une modification du comportement du consommateur en faveur de biens produits sur le territoire national aurait, avant bouclage macroéconomique général, un effet positif, important, sur l'emploi national à condition que puisse être effectivement mobilisée une offre productive nationale. Cet effet positif serait toutefois assorti de réallocations d'emploi sectorielles pouvant être significatives. L'effet positif serait naturellement d'autant plus important que l'offre nationale est compétitive.

5. Relevé de conclusions : une grille d'analyse commune pour analyser l'impact des nouvelles tendances de consommation sur l'emploi

Les attentes des consommateurs

1. **Les nouvelles tendances de consommation étudiées dans le présent rapport, qui correspondent à des aspirations de mieux en mieux ancrées dans les esprits, se traduisent de plus en plus par des comportements effectifs d'achat.** Elles sont très probablement appelées à se poursuivre et à s'amplifier. Les jeunes y semblent en effet particulièrement sensibles et les préoccupations qu'elles traduisent – l'envie de produits sains ou l'impact de la consommation sur le climat, par exemple – sont de long terme. Elles constituent par ailleurs un phénomène qui dépasse largement nos frontières.
2. **Bien sûr, le poids de ces tendances dans la consommation actuelle ne saurait être surévalué.** Les comportements d'achat effectifs des consommateurs demeurent complexes : ils résultent d'arbitrages variés entre des aspirations diverses, parfois contradictoires, et toutes les contraintes notamment budgétaires qui entourent l'acte d'achat. Les aspirations des consommateurs peuvent ainsi être plus ou moins rapides à se traduire dans les faits. Elles n'en constituent pas moins, d'ores et déjà, un cadre à développer pour l'évolution de l'offre productive nationale et les politiques publiques, qu'il s'agisse des politiques de l'emploi, de la formation ou, naturellement, des politiques agricoles et industrielles.

Des opportunités pour l'emploi

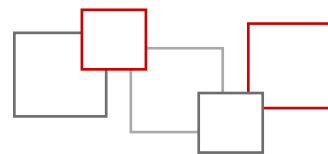
3. **Les analyses conduites dans le présent rapport montrent qu'elles sont porteuses de nombreuses opportunités pour l'emploi en France et pour l'emploi dans les territoires** (maintien/créations d'emploi agricole, artisanal, dans les PME, dans la distribution, l'économie sociale et solidaire). Pour certains territoires, elles peuvent même constituer l'occasion d'un nouveau départ. Ces opportunités pour l'emploi sont d'ampleur et de nature très variables selon les tendances concernées.
4. **Ces créations d'emploi empruntent des canaux variés.** Il peut s'agir :
 - d'une plus grande intensité en main d'œuvre ;
 - d'une augmentation du chiffre d'affaires ;
 - d'une moindre propension à importer.



5. **Bien entendu, le nombre de ces créations d'emploi effectives ou potentielles est souvent évalué à court terme et dans les branches directement concernées : or, elles ont nécessairement un effet d'entraînement dans des secteurs connexes** (par exemple la distribution, le tourisme local), sur la situation du marché du travail et l'économie en général. De la même manière, au niveau des territoires, un « effet multiplicateur » peut jouer, induisant de nouvelles dynamiques locales.
6. **En outre, les évolutions susmentionnées peuvent impliquer d'importantes réallocations géographiques et sectorielles, avec des créations mais aussi des destructions d'emploi, des modifications de la chaîne de valeur, de nouveaux métiers ou des métiers transformés, un contenu, des méthodes et des conditions de travail différentes.** Par ailleurs, les personnes travaillant dans la production ou la distribution de ces produits ou dans des activités liées à leur cycle de vie peuvent présenter des caractéristiques différentes (sexe, âge, qualification), sans que des liens de causalité puissent toujours être bien établis.

Des atouts et des défis

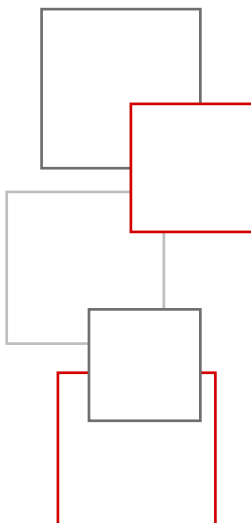
7. **En France, l'industrie et les services liés, ainsi que l'agriculture peuvent s'appuyer sur des atouts solides pour consolider et développer leur offre dans le contexte de ces évolutions.** Et cela compte tenu, par exemple :
 - de nombreux savoir-faire industriels (grands groupes et PME) et artisanaux de qualité, avec une main d'œuvre qualifiée, et de leur diffusion sur le territoire national ;
 - du poids de notre agriculture et du secteur agroalimentaire ;
 - du positionnement national et international de nombre d'entreprises françaises, grandes, mais aussi des PME, sur des marchés d'avenir, comme la gestion des déchets, de la propreté et du recyclage, ou sur une offre d'avenir, en luttant par exemple contre l'obsolescence programmée ;
 - du volontarisme précoce et ambitieux des pouvoirs publics. C'est le cas en matière de lutte pour le climat et de protection de l'environnement, qui s'est traduit par des processus de normalisation rigoureux. C'est aussi le cas avec de nombreux plans sectoriels pour le développement de la croissance verte, du bio, de l'économie circulaire (soutien public à l'offre et à la demande, adaptation et développement des compétences) ;
 - du dialogue social qui contribue à faire de l'offre productive française une offre socialement plus responsable. A cet égard, le dialogue social de branche, voire interprofessionnel, pourrait jouer un rôle accru. Et cela, par exemple, au travers d'expérimentations de labellisation, comme cela a pu être fait, en matière d'épargne salariale, via le comité intersyndical de l'épargne salariale ;
 - du poids de l'économie sociale et solidaire, engagée de longue date pour répondre à ces nouvelles tendance de consommation, de sa large diffusion dans les territoires et du fait qu'elle permet d'impliquer dans ces nouvelles évolutions des personnes vulnérables ou éloignées de l'emploi ;
 - de la crédibilité et de la reconnaissance, française et internationale, de labellisations d'origine et de qualité, ainsi que des inspections et organismes chargés du contrôle de la qualité et de la sûreté des produits ;
 - de l'attention portée, de longue date, par beaucoup d'entreprises françaises, aux démarches RSE qui se nourrissent d'un dialogue social avancé, ainsi que des législations européennes et nationales visant à les y encourager.



L'ensemble de ces atouts constitue un terrain très favorable pour répondre aux évolutions en cours de la demande et de l'offre, prendre de l'avance dans la compétition internationale par rapport à des évolutions qui apparaissent inéluctables en faisant valoir ce qui constitue déjà des facteurs français de compétitivité, et faire surgir de nouvelles dynamiques territoriales. Et cela avec des conséquences positives pour l'emploi.

8. **Le présent rapport a montré que les potentialités pour l'emploi liées à l'essor de la « consommation responsable » ne se réalisent pas forcément.** Il faut se départir de l'idée simple selon laquelle les nouveaux comportements dont il est question ici seraient source d'une demande supplémentaire et qu'il suffirait, en quelque sorte, de révéler ces gisements d'emplois latents afin de faire baisser durablement le chômage. Non seulement l'impact global sur l'emploi dépend, in fine de nombreux effets de bouclage macroéconomique (en tenant compte, notamment, du « coût complet » d'un éventuel soutien public national ou local) et d'une bonne articulation entre les filières et en leur sein, mais un bilan positif, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, suppose une ambition globale, avec :

- une bonne information du consommateur. Les enquêtes montrent qu'elle n'est pas toujours au rendez-vous ou qu'elle ne suscite pas toujours la pleine confiance du consommateur. Or, cette confiance constitue une condition nécessaire au développement de l'offre dans la durée;
- une offre productive compétitive au rendez-vous de ces nouvelles aspirations, ainsi qu'une distribution suffisante des produits « responsables » : faute de quoi ces nouvelles tendances de consommation peuvent se traduire par une pression sur le revenu des ménages, par une croissance des importations ou un reflux des exportations ;
- la prise en compte des questions d'emploi dans les politiques publiques visant à accompagner la consommation ou la production « responsables » et dans leur évaluation en continu. Cela doit être fait, non seulement, de façon « verticale » (le bio, le vert, le commerce équitable, l'économie circulaire...) mais toutes tendances confondues, pour pouvoir prendre en considération, tant les interactions entre ces tendances que les réallocations sectorielles susceptibles d'intervenir ;
- une bonne anticipation des besoins en compétences dans les métiers et les territoires là où c'est nécessaire et des initiatives pour favoriser leur adaptation et, si besoin, de bonnes reconversions professionnelles, en misant sur des formations innovantes ;
- de tirer profit de ces opportunités nouvelles sur les territoires pour maintenir dans l'emploi des personnes fragiles, pour en faire sortir d'autres de situations de précarité ou de sous-emploi et pour ramener vers l'emploi des personnes qui en sont éloignées. Si le taux de chômage de longue durée a reculé en 2017, il demeure à un niveau élevé. En outre, comme l'a montré le Conseil, cet indicateur ne résume pas les situations d'éloignement durable du marché du travail ;
- une attention accrue portée à la qualité de l'emploi. Si le présent rapport a montré que les aspirations de la « consommation responsable » résonnent avec des aspirations des travailleurs eux-mêmes, qui peuvent ainsi donner plus de sens à leur travail et à leur vie professionnelle, le caractère « responsable » des produits ou des services fournis n'est pas nécessairement synonyme de conditions de travail ou d'emploi, elles aussi, « responsables » ;
- le dialogue social doit accompagner ces évolutions.



Le Conseil d'orientation pour l'emploi est une instance pluraliste et indépendante d'expertise et de concertation, placée auprès du Premier ministre, qui rassemble l'ensemble des acteurs du marché du travail. Il réunit les représentants des partenaires sociaux, les responsables du service public de l'emploi, les directeurs des administrations centrales intervenant dans le champ du travail et de l'emploi, des économistes et experts du marché du travail, ainsi que des représentants du Parlement et des collectivités territoriales.

20, avenue de Ségur – 75007 Paris



www.coe.gouv.fr



@coeemploi